

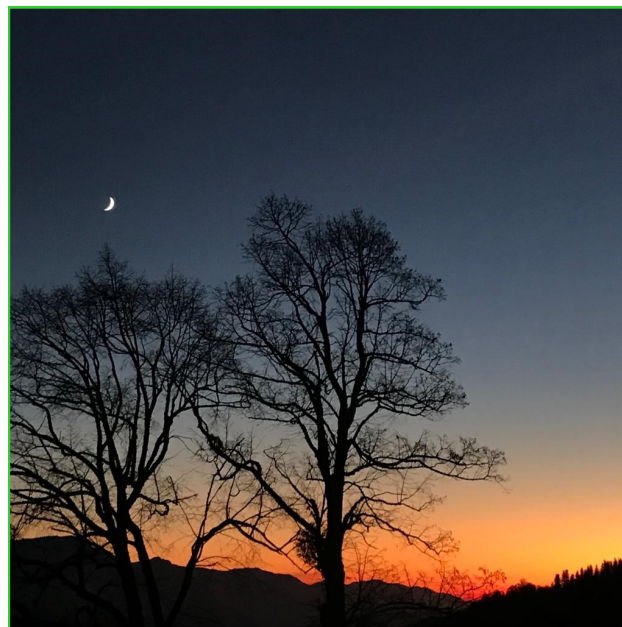
LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPT / OCT / NOV 2024

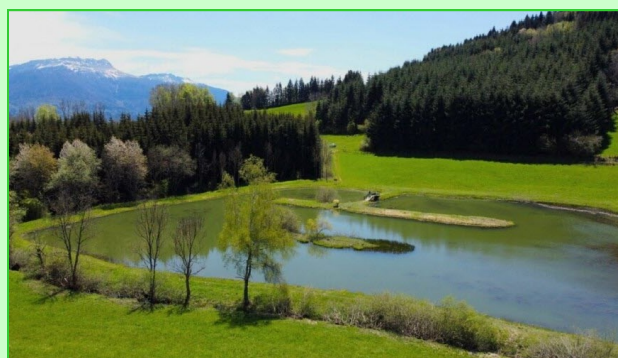
SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 7
La Vie Associative.....	P. 13
Infos Générales.....	P. 18
À vos Agendas.....	P. 20



P. 12

Le sauvetage de l'Etang des Chartreux



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile POLITEIA



Saint-Aupre en direct sur votre mobile !

INFOS MAIRIE



Le mot du Maire

Chères Saintaupréennes,
Chers Saintaupréens,

Les vacances sont derrière nous et la rentrée, elle, est bien là !

J'espère que vous avez pris le temps de passer de bons moments en famille, que repos et farniente étaient bien au rendez-vous.

Le bilan de cet été 2024 a été marqué par de fortes chaleurs, incendies, et divers drames sur la scène nationale, internationale, mondiale avec des guerres qui n'en terminent pas, plongeant des populations dans une misère effroyable.

La France a connu, elle, de merveilleux jeux olympiques et les jeux paralympiques nous donnent de formidables émotions.

Après avoir dû organiser des élections législatives dans des délais très courts, nous attendons la nomination d'un premier ministre depuis plus de deux mois alors que les électrices et électeurs s'étaient fortement mobilisés... tout

comme pour les jeux cités précédemment, le spectacle est présent !

Espérons que les choses auront avancé lorsque vous trouverez ce bulletin dans votre boîte aux lettres.

L'ensemble des événements sportifs, de loisirs, portés par nos associations ont été une véritable réussite et la **419ème Foire aux Chèvres** qui se tiendra les 21 et 22 septembre prochains fera vivre notre commune comme d'habitude de belle façon.

Par ailleurs, j'ai assisté à l'inauguration du nouveau local de l'ACCA, situé dans la ZA de la Bouboutière. Des membres de l'association ont tout simplement effectué un travail de qualité et cette construction est remarquable.

Je vous laisse parcourir ce bulletin afin de découvrir l'actualité de notre belle commune et le travail effectué par les différentes commissions.

L'ensemble des élus et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle rentrée !

Votre Maire, Patrick Buisson

Félicitations aux parents de Gabin !

Notre toujours souriante Alice a délaissé depuis la fin de l'année les écoliers saintaupréens et ses collègues des services périscolaires, mais... pour une belle raison !

Un adorable petit **Gabin** est né le 12 juin dernier.

Nous souhaitons à Gabin la bienvenue et toutes nos félicitations aux heureux parents, Alice et David et à son grand frère Dimitri !

Les élus et les employés municipaux



Nous souhaitons la bienvenue à

Gabin DORNE né le 12 juin 2024
- Ture -

Billie FERRIER née le 29 juin 2024 -
La Rossetière -

Elisa GAGET née le 30 juin 2024
- La Bouboutière -

Maiïana LORIOL née le 30 août 2024
- Ture -

Maé HINGRAY né le 1er septembre 2024
- Le Colombier -

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de

Arlette MILLON née DELPHIN
décédée le 06 août 2024

INFOS MAIRIE

Prenez date !

Le prochain recensement de la population aura lieu à partir du 16 janvier 2025 !

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne **tout le monde** et qui profite **à tous**. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.



Le recensement de la commune de Saint-Aupre avec l'INSEE aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

LA COMMUNE RECRUTE



La commune recrute des agents recenseurs

La commune recrute des agents recenseurs afin d'effectuer les opérations de recensement sur la période du 16 janvier au 15 février 2025.

Descriptif de l'offre : être disponible, travail en soirée, aimer le contact humain, savoir faire preuve de rigueur et de discrétion

La commune recrute ses agents recenseurs pour les opérations du recensement 2025 du 16/01/2025 du 15/02/2025 inclus.

Missions : sous le contrôle de la coordinatrice communale, l'agent recenseur aura pour tâche le recensement d'environ 250 logements.

Il (elle) devra notamment :

- Se former aux règles du recensement (une formation obligatoire sur deux ½ journées est dispensée par l'INSEE sur la première quinzaine du mois de janvier 2025)

- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par la coordinatrice

- Déposer les documents de recensement auprès des habitants en les incitant à répondre par internet

- Suivre l'avancement de la collecte

- Effectuer les relances auprès des habitants qui n'ont pas répondu avec le concours de la coordinatrice le cas échéant

- Rendre compte de l'avancement de son travail 1 à 2 fois par semaine

- Restituer les documents en fin de collecte

Profil :

- Être âgé (e) de 18 ans minimum

- Être véhiculé

- Être disponible et assidu : la collecte se fait sur un mois. Il est donc nécessaire de pouvoir se rendre disponible à différents moments de la journée et le samedi

- Posséder de bonnes qualités relationnelles (courtoisie notamment) et une bonne présentation

- Être rigoureux (se), méthodique et organisé (e).

- Savoir faire preuve de ténacité.

Candidature : brève lettre de motivation, curriculum vitae sont à adresser à mairie-st-aupre@wanadoo.fr ou à déposer en mairie avant le 15 octobre 2024.

La Fibre arrive à Saint-Aupre

TDH 38, opérateur en charge du réseau Fibre, nous a informés que

Le marché a été ouvert aux 4 principaux opérateurs téléphoniques.

Vous avez été ou allez être démarchés par des opérateurs afin de pouvoir bénéficier, si vous le souhaitez, de ce nouveau service.

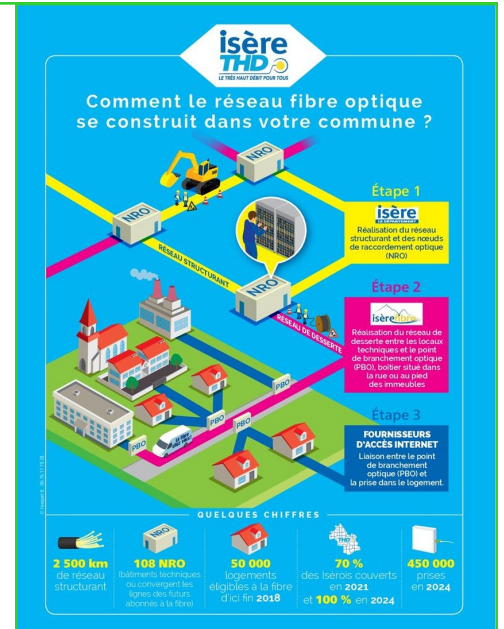
Vous êtes **libres de choisir** l'opérateur,
la mairie n'a mandaté aucun opérateur en particulier.

Attention !

Tous les opérateurs ne sont pas forcément prêts techniquement à vous **raccorder**, donc **ne vous précipitez pas !**

Prenez le maximum d'informations et **étudiez tranquillement** les offres de chaque opérateur **AVANT** de faire votre choix.

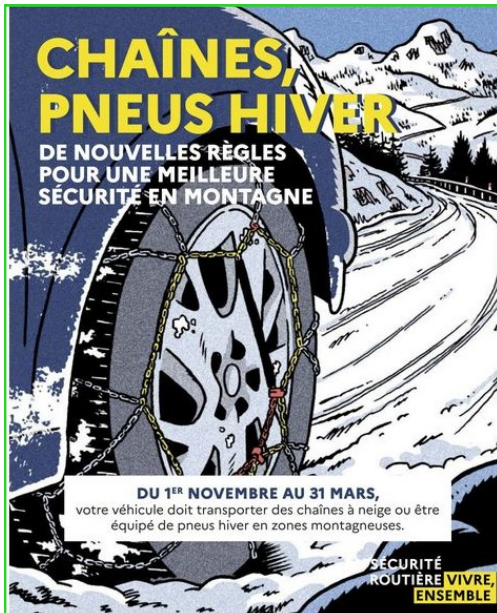
Le réseau ADSL ne sera pas coupé et vous pourrez continuer à en bénéficier au moins **jusqu'en 2030**, donc **aucune urgence !**



Rappel : à partir du 1er novembre

Pour rappel, dans les zones (dont la commune fait partie) délimitées par des nouveaux panneaux, les conducteurs de véhicules légers, utilitaires et de camping-cars devront :

- soit avoir des chaînes ou des chaussettes dans leur coffre,
- soit avoir monté quatre pneus hiver marqués "M+S", "M.S" ou "M&S".



Période hivernale et routes communales



Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de **déneigement** pour l'hiver 2024-2025, voudront bien faire le nécessaire auprès du **secrétariat de mairie** **avant le 10 novembre**

Nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de **ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles)** et de **maintenir leurs abords propres.**

Cérémonie du 11 Novembre

Lundi 11 Novembre

8h45 à Saint-Aupre le Haut

9h30 à Saint-Aupre le Bas



Invitation

DON DE SANG

RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

SAINT AUPRE

SALLE DU TILLEUL

LUNDI 30 SEPTEMBRE

16h-19h30

Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

VOUS ÊTES EN BONNE SANTÉ ? VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 70 ANS ? VOUS PESEZ AU MOINS 50KG ?

Alors, il y a de bonnes chances pour que vous puissiez faire un don de sang.

Pourquoi donner votre sang ?

Grâce aux donneurs de sang, nous permettons de soigner chaque année 1 million de patients. C'est par exemple, une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique, ou encore ceux et celles souffrant de maladies chroniques comme la drépanocytose... Toutes ces personnes ont besoin de vous.

Comment donner son sang ?

- Avant de vous déplacer, **prenez rendez-vous** en ligne et vérifiez si vous pouvez donner votre sang en faisant le test* sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « Qui peut donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**.
- Avant votre don, pensez à bien manger et à vous hydrater.
- Rendez-vous sur votre lieu de don muni(e) d'une pièce d'identité avec photo.

Prévoyez 1 heure sur place.

Le savez-vous ?

Le don de plasma sauve aussi des vies.

Le plasma est la partie liquide du sang, riche en protéines (comme les anticorps) dont certains indispensables pour les patients. Un don de plasma dure environ 1h30 et est uniquement possible en maison du don.

*Ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.



RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr - 04 78 65 63 63

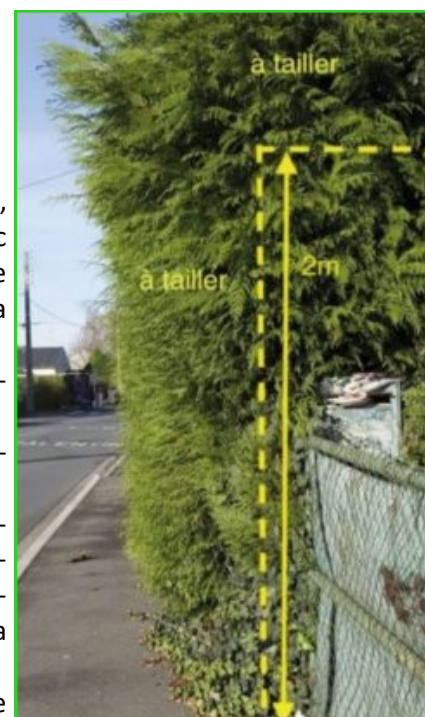
Verso Flyer - Mai 2023 - EFS AURA - Ne pas jeter sur la voie publique

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Pour votre information, il vous est rappelé les règles d'entretien de votre jardin !

Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2m du domaine public (article R 116-2-5) DU Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26-08-1987)
- Si possible, éviter la taille drastique des arbres et des haies pendant la période de nidification (16 mars au 15 août).



Ouverture de la chasse, comment partager la forêt avec les promeneurs ?

Ouverture de la chasse au tir et de la chasse au vol
du 08 septembre 2024 au 27 février 2025
(arrêté Préfectoral n°38-2024-06-18-00005).

Durant cette période, nous devons tous être **vigilants**, chasseurs comme randonneurs.

N'oubliez pas de porter des **gilets fluorescents** lors de vos randonnées, ou de vous vêtir de couleurs vives, et **restez sur les sentiers connus et fréquentés**.

Si vous entendez des indices qu'une chasse est en cours ou que des chasseurs sont à proximité :

- Faire connaître votre présence aux chasseurs en essayant de ne pas perturber la chasse.
- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- Faites-vous entendre en parlant éventuellement.

Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre pour en savoir plus.

La chasse est interdite tous les vendredis, jours fériés inclus.



La chasse, un acte de gestion pour l'avenir des forêts

Un jeune arbre qui sort de terre a de faibles chances d'atteindre l'âge adulte. Froid, chaud, sécheresse, humidité, concurrence des autres arbres, ombre... Mais aussi animaux qui se nourrissent ! Dans certains massifs isérois (Vercors, Chartreuse, Belledonne et Trièves), le nombre d'animaux sauvages dépasse la capacité d'accueil que la forêt peut offrir.

On dit alors que l'équilibre forêt-gibier est rompu. Mais qu'est-ce que l'équilibre ? Il s'agit d'un état stable où une faune variée vit en forêt, sans pour autant compromettre l'avenir du peuplement forestier. Lorsqu'il est rompu, il devient alors urgent d'agir sur la taille des populations, pour réduire la pression des animaux sur les jeunes pousses.

Le forestier, le chasseur et l' élu doivent alors travailler ensemble pour définir au mieux la situation avec des données précises : comptages d'animaux, proportion d'arbres abîmés, etc. Ensuite, des choix doivent être faits pour rétablir l'équilibre. Plusieurs solutions complémentaires existent : adapter les plans de chasse, ou bien entretenir des milieux ouverts en forêt pour que les animaux se nourrissent dans ces prairies plutôt que des jeunes arbres...

La chasse fait alors partie de la gestion forestière, et reste très encadrée. Elle est parfois nécessaire pour que la forêt puisse avoir un avenir. Des plantations ont lieu en ce moment pour aider les forêts à faire face au changement climatique, il est important de garantir leur succès. Lors de votre prochaine balade, ayez la curiosité d'échanger avec un agent ONF ou un chasseur, à l'occasion !



Pour protéger les plants de la dent des cervidés, on doit parfois mettre en place des filets de protection.

Ils multiplient par deux le coût d'une plantation.



LA VIE DES COMMISSIONS



COMMISSION URBANISME

Point d'avancement du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-AUPRE : Où en sommes-nous ?

Le travail en cours est celui des **O.A.P.** : Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Pour rappel, qu'est-ce qu'une OAP ?

Les OAP expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

Les orientations d'aménagement et de programmation peuvent notamment : définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, favoriser la densification et assurer le développement de la commune ; favoriser la mixité fonctionnelle; porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, renaturer, restructurer ou aménager ; prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics ; définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales.

Dans ce cadre, nous avons souhaité mener un travail de concertation avec les différents propriétaires concernés par d'éventuelles OAP que nous avons envisagées.

Cette concertation n'était pas obligatoire mais marquait notre volonté d'avoir le ressenti des propriétaires sur ces secteurs à enjeu qui permettront l'accueil de nouveaux habitants.

Ainsi, courant juin, les propriétaires concernés ont été conviés en mairie afin que nous leur présentions des ébauches de réalisations sur ces secteurs particuliers.

Suite aux échanges riches et aux remarques émises, certaines OAP ont été modifiées, revisitées voire pour certaines, complètement supprimées, car difficiles à mettre en œuvre.

Actuellement, ce travail est toujours en phase d'étude auquel s'ajoute le travail sur d'autres pièces constitutives du PLU : le zonage des parcelles, le règlement des zones...

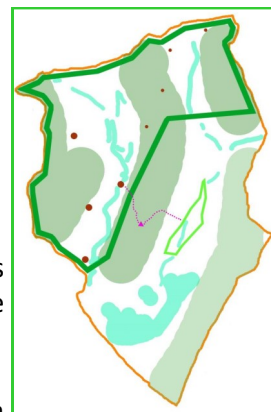
Grâce aux différents experts, nous poursuivons ce long travail qui doit montrer une cohérence d'ensemble.

Lorsque le projet aura été validé, il sera expliqué en réunion publique. Celle-ci était annoncée pour fin septembre mais au vu du travail qu'il reste encore à réaliser, elle aura lieu plus probablement en fin d'année 2024.

Comme pour les autres réunions publiques, les cas particuliers ne seront pas abordés.

Les remarques seront recueillies à l'arrêt du PLU, au moment de l'enquête publique auprès du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif.

Jusqu'à l'arrêt du PLU, vous pouvez toujours déposer vos remarques dans le registre de concertation. Elles seront toutes étudiées jusqu'à la finalisation du projet.



N'oubliez pas !

Le registre de concertation

est toujours ouvert en mairie et vous pouvez y déposer vos demandes et remarques

Tous les éléments concernant l'élaboration de notre PLU sont consultables sur le site de la commune et en mairie.



Vous avez un projet d'urbanisme ? L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06

Prochaines permanences :

- mercredi 9 octobre
- mercredi 13 novembre

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

CCAS
Nouveau projet

Services à la personne : le portage des repas à domicile

Le portage des repas, C'est quoi ?

C'est recevoir des repas tout prêts chez soi afin de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine. C'est un dispositif permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Pourquoi faire appel à ce service à la personne ?

Le portage de repas permet aux personnes âgées et/ou handicapées de manger des plats équilibrés en adéquation avec leurs goûts, leurs régimes alimentaires ou leurs contraintes alimentaires liées à leur état de santé ;
Chaque jour, un livreur est chargé d'apporter les repas de la journée aux bénéficiaires : c'est un moment d'échange, qui permet de maintenir le lien social.

Comment ça marche ?

La personne bénéficiaire d'un service de portage de repas choisit, pour chaque semaine :
le nombre de repas souhaités ;
ses menus à partir d'une proposition communiquée par le service ; Les repas peuvent être adaptés aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier, par exemple régime sans sel.
Les repas sont ensuite livrés sous forme de plateaux-repas qui sont la plupart du temps à réchauffer.

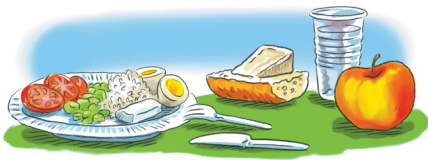


Il est possible de faire appel à ce service occasionnellement.

Le portage des repas, des aides existent

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), Aide sociale (sous condition de ressources), crédit d'impôt (sur la livraison)... Des aides existent. Pour en savoir plus : <https://www.aide-sociale.fr/personne-agee-portage-repas/>
Afin d'aider au maintien à domicile de nos aînés, la CCAS lance une **étude sur la possibilité de** mettre en place sur notre petite commune un service de portage de repas à domicile.

Toutes personnes intéressées par ce dispositif (à court ou moyen terme) ou bien faisant déjà appel à ce type de service à titre individuel sont invitées à laisser leurs coordonnées en mairie. Vos besoins et/ou vos expériences peuvent nous aider dans notre démarche : nous vous recontacterons.



Et en attendant ?
Durant la période scolaire (et donc hors vacances scolaires), il est possible pour tout administré de profiter du menu de la cantine scolaire préparé par le traiteur API Restauration.

Les repas sont à commander auprès de la mairie. Une convention sera signée entre vous et la commune.

Les repas seront à récupérer au niveau de la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 11h15 et 11h30.

Les repas du mercredi seront livrés avec ceux des mardis ; les repas des samedis et dimanches seront livrés avec ceux du vendredi (pas d'ouverture de la cantine le mercredi).

La facturation du repas est à prix coûtant : **4.50€** (pour 5 composantes : Entrée – viande ou poisson avec légumes ou féculents – fromage + dessert et une demi baguette).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 06 01 06.

Mutuelle Communale



M. Falconnet, représentant de Mutualp sur notre secteur assurera de nouvelles permanences à partir d'octobre prochain. Les dates ne sont pas encore définies. Elles vous seront communiquées par voie d'affichage, Politeia et le site de la mairie (<https://www.st-aupre.fr/>).



Nous vous rappelons

- que vous pouvez contacter M. Falconnet soit par téléphone -06-16-24-92-28- soit par mail : gilles.falconnet@mutualp.fr ;
- qu'il est nécessaire de s'inscrire à une permanence pour être reçu par M. Falconnet : cette inscription se fait directement auprès lui et en aucun cas auprès de la mairie.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

2024-2025 : Les animations de la CCAS

Samedi 12 octobre

3ème édition de notre après-midi réservée à tous les retraités saintaupriens !



La CCAS invite les retraités Saintaupriens à se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un « café gourmand », le

samedi 12 octobre 2024 à partir de 14h30/15h
salle du Tilleul

Au programme : de la bonne humeur et le plaisir de se retrouver pour discuter autour d'une table remplie de douceurs...

Jeux de cartes et autres jeux de société viendront compléter ce moment chaleureux pour ceux qui le désirent



Inscription NON obligatoire mais...

Pour faciliter l'organisation de cet **événement gratuit**, les membres de la commission passeront dans les hameaux pour vous rencontrer afin d'**évaluer le nombre approximatif de participants**. En cas d'absence, un flyer sera laissé dans votre boîte aux lettres.

Nous vous attendons nombreux !

Dimanche 12 janvier 2025 :

Le traditionnel repas des Aînés



C'est avec plaisir que nous vous retrouverons le dimanche **12 janvier 2025 à partir de 11h45, salle du Tilleul**, pour fêter la nouvelle année autour d'un bon repas !

Pour rappel :

Ce repas est cuisiné par un traiteur et nécessite donc de connaître suffisamment tôt (mi-décembre) le nombre de personnes présentes.

Un colis est prévu pour les plus de 70 ans ne pouvant, ou ne souhaitant pas se déplacer ; Il sera distribué courant janvier.

Ainsi, comme chaque année, les membres de la commission iront à votre rencontre (65 ans et plus) afin de prendre les réservations, et/ou pour les plus de 70 ans, connaître votre choix (repas ou colis).

En cas d'absence, un bulletin réponse sera laissé dans votre boîte aux lettres : il vous permettra de nous communiquer votre décision.



Inscription obligatoire !

*** Vous ne pourrez pas bénéficier du repas sans inscription préalable.**

*** Le colis ne sera pas distribué systématiquement aux personnes de plus de 70 ans non inscrite au repas.** Une réponse de leur part est aussi attendue.

Merci pour votre compréhension et votre accueil



L'École du Tilleul fait sa rentrée !

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'École du Tilleul accueillera 88 enfants en septembre, répartis dans 4 classes. 17 enfants, en CM2 l'année dernière sont partis au Collège. 4 petits font leur première rentrée cette année. Bienvenue à Livia, Annabelle, Thelma et Miguel.

Gaëlle Duse, partie sur un autre poste est remplacée à la Direction par **Christine Collombet** qui a aussi en charge la classe de Grande Section/CP avec 8 élèves de Grande Section et 11 CP.

Elle est déchargée de classe le mardi pour gérer l'administratif de l'école et les relations avec le rectorat et la mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à **Julie Pleynet** qui a en charge la classe des 18 élèves de Petite Section (4 élèves), Moyenne Section (11 élèves), Grande Section (3 élèves).

Ces 2 classes bénéficieront de la présence d'un agent communal chaque jour de la semaine : Camille Giacchetto. Elle sera présente dans la classe des maternelles toute la journée, Florence Bayon et Dolorès Boizard interviendront dans

la classe de Grande Section/CP le matin.

Franck Palas enseignera aux CE1/CE2 soit 23 enfants
Stéphanie Perrin aura en charge 28 élèves, sur les niveaux CM1 et CM2.

L'équipe d'agents communaux comprend également Alice Dorne qui reprendra en janvier 2025 après son congé Maternité.

Elle est actuellement remplacée par Christine Mari-Ferrer.

Les agents communaux assurent la garderie du matin et du soir, l'accompagnement des enfants dans le bus, le ménage des classes et des bâtiments communaux, et le service des repas, auquel participe également Nelly Gibert.

Cantine

La fréquentation de la cantine se maintient à environ 75 repas par jour en moyenne avec des pointes à 80, les jours les plus chargés étant le mardi et le jeudi, avec souvent une forte fréquentation des enfants de maternelle (environ 25 enfants).

Notre traiteur API appliquera une augmentation de 3 % sur le prix du repas à partir de Septembre.

La municipalité, consciente des charges qui pèsent sur les familles, et malgré son budget très contraint, a décidé de ne pas répercuter cette hausse. Le prix des repas reste donc inchangé, la tarification basée sur le quotient familial reste en vigueur.

C ommission Restauration



Un repas à la cantine dans le cadre de la commission restauration

Dans le cadre de la Commission Restauration, en tant que déléguée des parents d'élèves, l'an dernier, Isabelle Karpati a eu l'occasion de manger à la cantine au mois de juin, ce qui lui a permis d'observer sur le terrain une grande partie des sujets abordés lors des réunions.

Voici son témoignage :

« J'ai notamment pu constater une organisation très fluide. Les agents sont attentifs à chacun et mettent en œuvre différentes actions pour favoriser une ambiance calme et détendue.

Les petits mangent en premier dans une salle spéciale pendant que les grands jouent et sont accompagnés à l'extérieur.

Ce jour-là un menu atelier était proposé. Tous les éléments

pour constituer des wraps étaient mis à la disposition des enfants afin de favoriser l'autonomie, la découverte de gestes de cuisine et de nouveaux plats. Ils sont vraiment accompagnés, aidés si besoin. Ils sont ensuite invités à débarasser les tables avec les agents.

Des grandes affiches présentant les fruits et légumes de saison ont été réalisées afin que les enfants puissent les observer pendant le repas. Les agents s'en servent également pour parfois montrer aux enfants selon la composition des plats.

La coopération des différents acteurs de ce service (mairie, agents, prestataire, parents, élèves) est précieuse et permet d'offrir aux enfants une cantine à échelle humaine dans un souci de découverte gustative et de vivre ensemble. »



Sécurisation de l'école

Une obligation légale au niveau national définit la mise en place dans tous les établissements scolaires (écoles maternelles, primaires, élémentaires et établissements du second degré) de Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS).

Ces PPMS doivent permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale. C'est dans ce cadre que la Commission Voirie/Patrimoine et la Commission Enfance/Jeunesse ont travaillé pour la sécurisation de l'École du Tilleul en cas d'attentat-intrusion. Les 2 portails d'accès à l'école, portail principal, et portail d'accès derrière la Mairie, ont été refaits, une alarme intrusion a été installée.

Nous remercions le Pays Voironnais pour la subvention dans le cadre du Fonds de concours d'aide aux petites communes pour un montant de 7 812€.



COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

◆ Enfouissement réseaux au Grand Vivier

Une deuxième phase d'enfouissement du réseau électrique hameau le Grand Vivier a été réalisée cette fin de printemps.

Durant ce mois d'août c'est au tour de l'enfouissement des fourreaux pour la fibre.

Courant septembre ce sera au niveau du hameau du Delphin d'accueillir l'enfouissement de la fibre.



◆ Travaux suite orages de juin 2023



Suite aux orages de juin 2023, les travaux de confortement de la Route du Grand Vivier entre le Pont du Delphin et le hameau du Gorgeat ainsi que le prolongement de la glissière de sécurité ont été effectués fin juillet.

◆ Travaux de rénovation dans les bâtiments

- Salle des Associations

La salle des Associations, particulièrement utilisée pour les cours de peinture de Croqu'Arts et pour les réunions des

associations a été remise au propre !

Cet été, les murs jaunes ont été repeints en blanc et cela rend l'espace plus lumineux et beaucoup plus agréable à utiliser. D'ici la fin de l'année, un faux plafond et des nouveaux luminaires seront installés.

-Coin cuisine de la cantine scolaire

Le coin cuisine de la cantine a été réaménagé. Un nouvel évier et un plan de travail inox afin de respecter les normes d'hygiène alimentaire ont été installés. L'espace de stockage et de préparation des plats est ainsi mieux organisé et permet aux agents de travailler plus en confort et surtout en sécurité.

-Toilettes publiques, place de l'Eglise

Nous remercions les agents des services techniques pour le travail de rénovation des toilettes publiques effectué cet été.

Le local a été repeint et réaménagé.

◆ Déneigement Saint-Aupre le Haut

Après deux années de déneigement réalisé par David Devriese, celui-ci a décidé de mettre fin à cette activité pour se consacrer essentiellement à sa ferme.

Ils nous a fallu rechercher un nouveau prestataire, ce début d'été nous avons trouvé une solution avec le retour de Cédric Barnier avec son collaborateur Alexis Winterstein de la Buisse, pour la nouvelle saison de déneigement.

Le sauvetage de l'étang des Chartreux

Depuis plusieurs années maintenant, on a pu malheureusement constater que notre bel étang était envahi par des algues indésirables et le rendait « impêchable » malgré le soin qu'apportait régulièrement l'ACCA pour entretenir ce patrimoine communal.

Il était indispensable d'agir et un groupe de travail municipal s'est attelé à cette tâche.

Il a été fait appel au Syndicat des étangs de l'Isère et Madame Le Bian en sa qualité d'experte et de technicienne pour cet organisme nous assiste et nous guide pour mener à bien cette opération.

Une planification des travaux à réaliser pour l'étang a donc été préparée : il s'agit donc de définir et prévoir les travaux à exécuter mais aussi de définir les tâches administratives liées au projet : montage des dossiers, appels d'offre ou mise en concurrence des intervenants.

Le projet sera réalisé en trois étapes en 2025 durant la période d'avril à octobre :

- **Étape 1** : réalisation d'une dérivation du ruisseau d'alimentation, de l'étang et création d'un fossé réserve pour la préservation de la biodiversité par une entreprise de TP. Cette dérivation devient de cette façon un refuge aquatique pour la petite faune (amphibiens, insectes et mollusques). Elle canalise l'alimentation en eaux de l'étang, ce qui permettra de réaliser la deuxième étape de mise à sec.

- **Étape 2** : mise à sec de l'étang par siphonage et pêche des poissons présents dans le plan d'eau. Cette tâche sera effectuée par un entrepreneur pisciculteur spécialisé dans ce domaine. Cette vidange peut durer environ entre trois et six semaines.

- **Étape 3** : après la période d'assec nécessaire pour que les sédiments s'assèchent, les travaux de curage, de réfection de la digue et de mise en place des ouvrages de vidanges et d'alimentation pourront être réalisés par une entreprise de travaux publics compétente dans ce domaine.

Enfin, la remise en eau sera effectuée et l'étang pourra être rempoissonné.

Le groupe de travail municipal se charge dès maintenant de constituer les dossiers indispensables pour obtenir le financement départemental.

Des demandes complémentaires seront effectuées pour obtenir d'autres financements auprès du Parc de Chartreuse et de la Communauté de Commune du Pays Voironnais.

Les propriétaires des terrains impactés par le déroulement des travaux ont déjà été contactés, ils ont d'ores et déjà manifesté leur accord pour que ce travail soit réalisé et des conventions écrites seront passés avec eux.

Vivement que tout ceci soit fait afin que les pêcheurs puissent retrouver leur passion et que tous les saintaupriens puissent profiter de ce merveilleux lieu de loisirs en bonne santé



LA VIE ASSOCIATIVE

Croqu'Arts



Finies les vacances !

Une nouvelle saison s'annonce pour les adhérents de Croqu'arts !

Les cours reprendront début octobre toujours sous la houlette de Sandrine Blandin, un mercredi sur deux.

Les personnes intéressées pour adhérer à Croqu'arts pour la saison 2024/2025 peuvent se faire connaître auprès d'Evelyne Billion-Grand.

Vu le nombre limité de places dans la salle de peinture, une liste d'attente sera constituée.

La Foire aux Chèvres permettra aux amateurs de peinture d'admirer les tableaux réalisés la saison dernière au cours d'une exposition dans la salle du Conseil de la Mairie.

Mais déjà il faut penser au prochain **Méli Mélo de Pinceaux** qui se déroulera les 17 et 18 mai 2025.

Le thème retenu cette année est :

« **Les mystères de la nuit** »

Pour plus de cohérence lors de l'exposition, une dimension minimale des tableaux sera exigée: 40 cm x 40 cm



Peter Doig, "Milky Way", 1989-90 - © Adagp, Paris 2018

Tous les peintres amateurs de Saint-Aupre et des communes environnantes sont invités à participer gratuitement à cette exposition qui connaît chaque année un beau succès.

Pour les inscriptions, par mail :

Evelyne Billion-Grand (evelyne.billiongrand@orange.fr) ou

Christian Argoud (christian.argoud@orange.fr)

avant le 31 mars 2025.

Sou des écoles



Chers Parents et Habitants de Saint-Aupre,

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances d'été. Septembre approche et la rentrée se profile, nos enfants vont retrouver leurs petits camarades et les joies de l'apprentissage. C'est aussi le retour à la vie associative qui redémarre.

Pour rappel, le Sou des Écoles est bien plus qu'une simple association : c'est un espace de partage, de solidarité et d'action. Grâce à l'engagement de ses membres, nous organisons des événements festifs, des ventes, et bien d'autres activités permettant de financer des sorties scolaires et des projets éducatifs pour nos enfants avec l'aide de l'équipe enseignante.

Votre implication, quelle qu'elle soit, est précieuse. Que vous ayez du temps pour participer à l'organisation d'événements, des idées à partager, ou simplement l'envie de soutenir l'association, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Pour les événements des premiers mois :

Le week-end du 21-22 septembre il y aura la traditionnelle Foire aux Chèvres avec l'implication des parents de l'école pour la mise en place la foire mais également au service lors

de la restauration. Un tableau passera dans les sacs de vos enfants pour l'inscription des bénévoles.

Le **mardi 24 septembre à 20h30**, le Sou fera son **Assemblée Générale** à la salle du Conseil, ce sera le moment d'échanger sur les projets. Nous vous rappelons que tous les parents de l'école sont conviés sans obligation de rentrer dans l'association.

En Novembre et Décembre, les traditionnelles ventes de sapins et de chocolats seront probablement organisées.

Sans oublier le spectacle de Noël ! La troupe des farfelus devrait remonter sur scène pour le plaisir des petits et des grands.

Merci d'avance pour votre engagement,

L'équipe du Sou des Écoles de Saint-Aupre

Après une année bien chargée, nous avons pris une pause pendant juillet et août pour pouvoir recharger les batteries et partir sur une année 2024 / 2025 pleine d'activités et d'évènements. À l'heure d'écriture de cet article plusieurs dates ont déjà été programmées : le **vendredi 27 septembre** pour la projection d'un nouveau documentaire, une activité qui intéresse de plus en plus de personnes.

Suite au succès de la journée Mieux-Être l'année dernière, une nouvelle édition de cette journée avec plein de stands de spécialistes du coin aura lieu le **dimanche 13 octobre**.

Les ateliers d'anglais conversationnel recommencent le **9 septembre**, les autres activités (récrés musicales, dimanche croissants, Troc'o plantes, concerts...) seront planifiés lors du **CA du 16 septembre**.

Gardez les yeux sur le site du REPÈRE : www.lereperestaupre.fr et nos emails d'information (si vous êtes adhérent du REPÈRE), pour toujours être au courant de ce que le REPÈRE prévoit pour apporter le sourire et la culture au village.

JOURNÉE DU » Mieux être Salle des fêtes de Saint Aupre

Danse bio dynamique
Feng Shui
Bio résonance
Sophrologie
Hypnose Ericksonnienne
Luminothérapie
Magnétisme
Yoga pour femmes enceintes
Thérapie familiale
Art Thérapie
Géobiologie de l'habitat
Naturopathie
Musicothérapie
Image de soi
Plantes médicinales

Conférences



Ateliers

**Dimanche
13 octobre 2024
de 10h00 à 18h00**

Entrée
libre et
Gratuite

Le REPÈRE

CONCERT EXCEPTIONNEL LE 20 OCTOBRE À L'ÉGLISE DE SAINT-AUPRE

L'ensemble **DUODECIM** en résidence au REPÈRE les 14 et 15 septembre sera en **concert le 20 octobre à 17h** à l'église de Saint-Aupre.

Cet ensemble réunit depuis 2017, 12 chanteurs de toute la région autour de Baptistine Mortier, chanteuse et cheffe de chœur. Le travail de l'ensemble couvre un répertoire large, de la Renaissance à la musique contemporaine, et se veut faire la part belle aux voix et à l'émotion, tout en restituant au mieux les intentions musicales des compositeurs.

Après un programme de musique baroque allemande, un programme "Contes de fées" (invitant le pianiste Antoine Galvani) faisant la part belle aux créatures fantastiques, elfes, djinns et autres sirènes, et un programme consacré aux compositeurs des pays scandinaves, l'ensemble Duodecim souhaite maintenant faire découvrir les liens intimes tissés par les compositeurs du XXe siècle (Poulenc, Caplet, Villiers-Stanford) avec les œuvres de leurs prédécesseurs du XVIe siècle (Byrd, Lassus, Gesualdo).

Vous pourrez donc entendre ces différents motets entrelacés, les voix se tresser les unes autour des autres, pour créer ce matériau musical intemporel à la portée universelle, d'un siècle à l'autre.

DUODECIM sera à nouveau dans la région pour un programme de Noël le 30 novembre à La Buisse.

Ils auront aussi l'occasion de se produire à Lans en Vercors, Tournon sur Rhône, Lyon et Léoncel dans les mois à venir, et

travaillent d'ores et déjà à un nouveau projet mêlant chant, danse contemporaine et ombres chinoises (avec Aurora Cavazzin, danseuse), cherchant à tisser des liens entre le monde des morts et celui des vivants, du sacré au profane, par la voix, par le corps, par l'ombre et la lumière.

Le REPÈRE



Inscriptions au centre de loisirs « La cabane des copains » ouvertes pour les mercredis dès la rentrée.

Atelier cuisine – Parents / Enfants - Bonbons faits maison

Samedi 5 octobre – de 10h à 12h – AEJ – 2€/personne – Sur réservation

Atelier pâtisserie – Parents / Enfants – Pâte à choux

Samedi 9 novembre – de 10h à 12h – AEJ – 2€/personne – Sur réservation

Festival des futurs

Samedi 16 novembre - Un événement concocté par l'association AEJ & le Collectif Demain pour imaginer, découvrir ou expérimenter de nouveaux futurs épanouissants et créatifs, solidaires et festifs, vivants et engagés.

Matin : « Grand atelier 2030 Glorieuses » : atelier collaboratif qui sera animée par son fondateur Julien VIDAL

Après-midi : Rencontres avec des acteurs engagés pour se projeter : stands – découvertes métiers – ateliers

Soir : Spectacle de théâtre d'improvisation « Et si demain... » par la compagnie « Les Bandits Manchots »
Plus d'informations à venir.

Tous les événements de la rentrée au mois de novembre ne seront peut-être pas présents dans ce bulletin.

Pensez à télécharger l'application de l'AEJ pour recevoir les dernières informations de l'association.

Renseignements et réservations

04 76 93 42 31 – secretariat@aej-crossey.fr

L'agenda de Casajoux



Soirée Casino

Vendredi 18 octobre – Salle des fêtes de Saint-Nicolas-de-Macherin – Accès libre – Soirée Familiale

Ciné-jeux

Samedi 30 novembre – Ludothèque Casajoux – Accès libre
Diffusion d'un film tous publics et jeux en parallèle

À partir de la rentrée, **une soirée Pizz'&Jeux par mois**.
Le programme sera disponible au mois de septembre.

Pensez à télécharger l'application de l'AEJ pour recevoir les dernières informations de l'association.

Renseignements et réservations

Nicolas Wong – Ludothécaire

07 84 50 52 87 – casajoux@aej-crossey.fr

氣 COURS DE QI GONG 功

DU NOUVEAU À SAINT AUPRE !!!

Forts de leur succès, les cours de Qi Gong proposés par Frédéric ROHÉE, professeur formé à l'Institut Européen de Qi Gong, arrivent dans le village à la rentrée.

Ouverts à tout adulte sans exigence de niveau, respectueux des capacités de chacun, le Qi Gong permet à toute personne, âgée ou jeune, sportive ou non, en bonne santé ou pas, de cultiver son énergie vitale pour retrouver santé, souplesse, confiance, diminuer le niveau de stress, retrouver son équilibre et même augmenter diverses performances (sportives, artistiques,...).

Pour en savoir plus...

Rendez-vous le **JEUDI**

Salle des fêtes de Saint Aupre

de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 12h

à partir de septembre 2024

1 séance d'essai gratuite

Renseignements :

qgdragonceleste@gmail.com





La 419^{ème} Foire aux Chèvres



Après un été calme et paisible, notre village va bientôt s'animer. La 419^{ème} Foire aux Chèvres approche à grands pas ! Elle aura lieu les 21 et 22 septembre.

Comme chaque année, nous aurons :

- De nombreux professionnels
- Des **forains** avec leurs manèges pour le plus grand plaisir des enfants. Cette année, les auto-tamponneuses devraient faire leur grand retour !
- La place du village sera dédiée aux **artisans d'art** qui vous proposeront leurs créations
- Et bien sûr le **vide-grenier** où vous pourrez venir dénicher des merveilles !

Concernant les animations, vous pourrez retrouver :

- L'exposition de peinture proposée par l'association Saintauprienne **Croqu'Arts**
- Samedi de 11h à 13h la musique festive de la **Débandade** viendra enflammer les allées de la foire et mettre le feu comme l'an dernier
- **Le Cirk Puces** vous présentera son spectacle dans le Pré Bellot. Le pré sera dédié aux familles. Vous y retrouverez **l'AEJ** qui vous proposera ses jeux en bois et vous initiera aux techniques du cirque.
- **Nos boulangers locaux** vous feront déguster leurs savoureuses miches cuites sur place dans le four à pain mobile

- Des **nouveautés** cette année au niveau de la restauration.

Un nouveau traiteur : **BC Traiteur de Chirens** nous préparera les repas du samedi et dimanche dans la salle des fêtes. La traditionnelle **poule au riz** vous sera toujours proposée le samedi midi.

Mais attention cette année, le nombre de repas commandés sera moins important que les autres années.

C'est pourquoi, nous vous recommandons vivement de **réserver vos repas en ligne** :

lien sur le site internet du Comité des Fêtes :

www.comite-des-fetes-staupre.fr ou en flashant ce code :



Vous retrouverez aussi les menus complets des 2 jours.

Pour ceux qui ne souhaiteraient pas passer trop de temps à table, le Comité des Fêtes proposera **une vente de diots** sur la foire que vous pourrez déguster tranquillement dans le Pré Mollin, espace de pose et de détente... et bien sûr vous pourrez vous désaltérer à la **buvette** sous notre tilleul.

Tous les parkings resteront gratuits !

Merci d'avance à tous nos **bénévoles** qui seront sur le pont tout le week-end pour que cette fête soit une réussite !

Et si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous envoyer un mail, nous vous trouverons un poste adapté à votre disponibilité !

Pour plus d'information, pour télécharger les **dossiers d'inscription**, rendez-vous sur notre site internet :

<https://comite-des-fetes-staupre.fr>

Et... Retenez la date du **14 décembre 2024** pour



Nouveau : Yoga, 3 séances hebdomadaires à partir du 10 septembre



L'association Samgati vous propose trois séances hebdomadaires de yoga, les mardis et mercredis soirs, dans la salle des fêtes de Saint-Aupre.

Parmi elles, le mardi de 17h30 à 18h30, Caroline guidera une nouvelle séance, ouverte à tous : un yoga doux, adapté et pratiqué en pleine conscience.

N'hésitez pas, n'ayez plus peur ! Venez découvrir cette discipline dans la bonne humeur, avec une communauté de yogis joyeux, soucieux de leur bien-être personnel et de l'environnement global.

Grâce au yoga adapté, le corps, qui parfois peut sembler encombrant, s'allège petit à petit. Prendre conscience du corps tel qu'il est, lui accorder de l'attention malgré certaines raideurs et tensions permet de le tonifier, l'étirer et le délier. Cette pratique donne au corps une respiration nouvelle, pleine de vie et d'envie.

Le yoga, une discipline psychocorporelle concrète aux vertus reconnues, combine l'utilisation du souffle, une énergie merveilleuse, indispensable à la vie, qui nourrit, calme et apaise.

Rendez-vous également avec Caroline Denis le mardi, de 18h45 à 20h ; avec Windy Bonnardon le mercredi, de 19h à 20h15.

Renseignements : Florent, président, au 06 40 28 28 44. Caroline Denis, enseignante, au 06 64 03 90 62.

TROC'O PLANTES

Dimanche 13 octobre
de 9h à 12h
Échanges et partages
autour du jardin

Fleurs, arbustes, plantes
potagères, plantes d'intérieur,
boutures, bulbes, graines, livres...

Entrée Libre

Repère St Aupre

Commune de St Etienne de Crossey
Saint-Aupre

HALLOWEEN PARTY

SOIRÉE

FOYER SULLY

. 2 NOVEMBRE .
À PARTIR DE 20H
À LA SALLE DES FÊTES DE ST AUPRE

22€ PAR PERSONNE

REPAS COCHON, GRATIN, DAUPHINOIS, FROMAGE, DESSERT, CAFÉ	ANIMATION SOIRÉE ANIMÉE PAR UN DJ UNE BOISSON OFFERTE À TOUTES LES PERSONNES DÉGUISÉES
--	--

Réservation au 06 07 95 10 33
Merci de privilégier les SMS

POUR PLUS D'INFORMATIONS RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK,
PAR MAIL FOYERSULLY@GMAIL.COM OU SUR NOTRE SITE FOYERSULLY.COM

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey



Agenda de la bibliothèque

OCTOBRE

Festival Ça bulle au village 12-13 octobre



Jeux de rôle « One Piece »

Samedi 12 octobre 10h-12h

Un jeu de rôle pour plonger dans l'univers de One Piece.
Animé par Pierre Micoud de l'académie du rôliste.
Dans le cadre du Festival Ça bulle au village
Dès 10 ans
Salle cote Guere – sur inscription

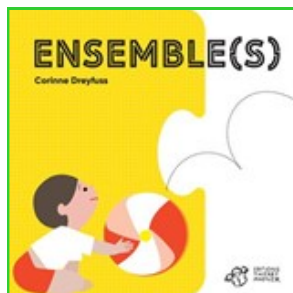


Prologue Livres à vous

Atelier création d'un puzzle à histoire

Mercredi 23 octobre 10h-12h

À la manière de Corinne Dreyfuss, venez créer, dessiner, découper, coller et raconter... ensemble !
Animé par Mathilde Dubarry



Atelier en duo parent et enfant de 5 à 7 ans
Salle cote Guere – sur inscription

Rudy, raconte-nous des histoires !

Jeudi 24 octobre 10h30

Venez découvrir des histoires pour les tout-petits des auteurs invités au Festival Livres à vous
Dès 18 mois
Salle Cote Guere – sur inscription



NOVEMBRE

Festival LAV du 21 au 24 novembre

Samedi 23 novembre

→ Programmation en cours

Club lecture

Mercredi 27 novembre à 19h

Vous aimez lire, partager, échanger... Rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures?

Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Informations pratiques

Horaires

Lundi / Samedi : 17h-19h
Mercredi/Jeudi : 15h-19h
Vendredi : 9h-12h



RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN LANGUES

RENTÉE 2024 2025

ANGLAIS – ALLEMAND – ESPAGNOL – ITALIEN - RUSSE

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

destinée à améliorer la communication avec les malentendants.

NOUVEAUTÉ

N'hésitez pas à nous contacter !

Christine Picard, secrétaire
Université pour Tous du Voironnais

Maison des associations
2 Place Stalingrad – 38500 Voiron

tél. : 04 76 05 36 65 - email : upt.voironnais@wanadoo.fr
Site Internet : <https://universiteduvoironnais.assoconnect.com>

Pays Voironnais : Horaires des déchèteries



Les horaires ont changé depuis le 2 septembre et sont valables jusqu'à fin juin 2025.

HORAIRES SEPTEMBRE À JUIN						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BUISSE	7 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30					
COUBLEVIE	13 h 30 à 17 h 30					
ST-NICOLAS DE MACHERIN	12 h 30 à 17 h 30	Fermé	12 h 30 à 17 h 30	Fermé	12 h 30 à 17 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
MOIRANS TULLINS LE PIN	13 h 30 à 17 h 30	Fermé	13 h 30 à 17 h 30	Fermé	13 h 30 à 17 h 30	
RIVES MONTFERRAT	Fermé	13 h 30 à 17 h 30	Fermé	13 h 30 à 17 h 30	13 h 30 à 17 h 30	

Fermeture les jours fériés

INFOS PRATIQUES :
0 800 508 892
www.paysvoironnais.com
Rubrique déchèteries
Pays Voironnais - Officiel

Nouveautés Transports

MOBILITÉ PAYS VOIRONNAIS

Infos RÉSEAU

Transports du Pays Voironnais

Vos nouvelles offres de la rentrée

Réseau du Pays Voironnais gratuit le jeudi 19/09/2024

Ligne L Rives - Charnècles - St Cassien - Voiron
Plus d'allers-retours avec 7 services par jour toute l'année
Desserte de la Gare SNCF de rives

Ligne G Voiron - La Murette - St Blaise-du-Buis - Charavines - Villages du Lac de Paladru
2 nouveaux services deviennent réguliers en période scolaire
un départ à 8h10 dans le sens Paladru Voiron
un départ à 15h45 dans le sens Voiron - Paladru

Ligne G et TAD-G Voiron - La Murette - St Blaise-du-Buis - Charavines - Villages du Lac de Paladru - Charancieu
Tous les services desservent désormais l'hôpital de Voiron

M RÉSO Lignes M Tag et M TouGie

M réso gratuit le lundi 02/09/2024

les lignes **Express X01 X02 X03** deviennent

les lignes **Chronos C11 C12 C13**

Avec une baisse du tarif d'abonnement mensuel de **-27%**

AGENCE MOBILITÉ www.paysvoironnais.com
4, av. des Frères Tardy - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

innovadom J'aide un proche de plus de 60 ans en perte d'autonomie

LIEU RESSOURCES POUR LES PROCHES AIDANTS

Depuis quelques mois, un lieu ressources a été mis en place par innovadom sur le **campus de la Brunerie à Voiron**, pour accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche. Il s'agit d'un espace de soutien, d'informations et d'échanges dédié aux proches aidants de personnes de plus de 60 ans.

Vous y trouverez :

- **Un accueil libre d'accès** les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente.
- **Des entretiens personnalisés sur RDV** avec la coordinatrice du lieu ressources pour vous permettre de repérer et évaluer vos besoins, pour anticiper les situations de rupture/d'épuisement et suivi. Lors de ces entretiens, l'accueil de votre proche peut être assuré par notre animatrice.
- **Des ateliers** de bonnes pratiques et des temps de formation. Premier atelier : « Prendre soin de son proche dans sa perte d'autonomie physique et préserver son dos » (sur RDV)

Prochains ateliers

sur inscription : innovadom@paysvoironnais.com
ou tel : 07-64-81-02-17 :

Atelier bien-être : massage des mains et du cuir chevelu
(Moment de détente individuel pour les aidants)

En matinée les mardis : 24 septembre, 15 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre.

Atelier prévention : prendre soin de son proche tout en préservant son dos (Acquérir les bons gestes lors des transferts de son proche)

Mercredi 9 octobre : 10h00 à 11h30

Jeudi 17 octobre : 10h00 à 11h30

Vendredi 15 novembre : 14h00 à 15h30

Jeudi 5 décembre : 14h00 à 15h30

Mardi 17 décembre: 10h00 à 11h30

Atelier jeux de société : petite pause ludique

Lundi 21 octobre: 15h00 à 17h00

Mercredi 13 novembre: 10h30 à 12h00

Les midis à la Bonne franquette : temps de convivialité autour d'un repas partagé (chacun amène quelque chose et on prépare ensemble)

Mardi 17 décembre à partir de 10h30

<https://www.paysvoironnais.com/les-services/personnes-agees-et-handicap/innovadom/>

À VOS AGENDAS !



Septembre

Samedi 21 et dimanche 22

419ème Foire aux Chèvres

Organisé par le Comité des Fêtes

Mardi 24

Assemblée Générale du Sou des Ecoles

20h30 - salle du Conseil

Lundi 30

Don de Sang

16h 19h30 - salle du Tilleul

Octobre

Mercredi 9

Permanence Architecte Conseil

Sur rdv préalable - à partir de 14h - salle du Conseil

Samedi 12

Goûter des Aînés

À partir de 14h30 - salle du Tilleul

Dimanche 13

Journée du Mieux Être

Organisée par Le REPÈRE

De 10h à 18h - salle du Tilleul

Troc'O Plantes

9h-12h - Devant Le REPÈRE

Dimanche 20

Concert DUODECIM

Organisée par Le REPÈRE - 17h - Eglise

Novembre

Samedi 2

Soirée Halloween Party

Organisée par le Foyer Sully

Lundi 11

Cérémonie du 11 novembre

8h45 à Saint-Aupre le Haut

9h30 à Saint-Aupre le Bas

Mercredi 13

Permanence Architecte Conseil

Sur rdv préalable - à partir de 14h - salle du Conseil

Samedi 16

REPAIR CAFÉ

9h-12h - salle du Tilleul

Jeudi 21

Beaujolais - saucissons - andouille

Organisé par l'ACCA

À partir de 19h - salle du Tilleul

Octobre

Dimanche 6

Vide grenier

Sou des écoles - stade

Samedi 5 et 6

Exposition artistique "l'art de la rentrée" salle des fêtes

Dimanche 20 : Matinée Aligot -

Comité des fêtes -salle des fêtes

Novembre

Samedi 2

Soirée VIP - Comité des fêtes

du 08 au 10/11 -Exposition et vernissage "Atelier des couleurs"



Saint Nicolas de Macherin

Septembre

Samedi 21

Nettoyage village - 09h00-12h00 - Cour mairie

Jeudi 26

Atelier 2TONNES - Collectif Demain - 19h00 - Salle du camping

Vendredi 27

Animation Mois de la nuit « Chasse aux étoiles »

horaires à confirmer- Mairie

Octobre

EXPOSITION PAPOTAGES

du jeudi 3 au dimanche 6 de 10h00 à 18h30

Vendredi 4

Saison culturelle : présentation de la saison et concert MISTER

MAT - 20h30 - Salle des fêtes

Samedi 5

Fête du jumelage – défilé des épouvantails -à partir de 15h

St Etienne de Crossey



Dimanche 6

Foulées de Crossey - Sou des écoles

Dès 8h30 - Gymnase

Samedi 12 au dimanche 13

Festival de BD - Ça bulle au village – Salle des fêtes

Samedi 12 : Fresque Agri'Alim - Collectif Demain

9h30-12h30 - Salle Chamechaude

Dimanche 13

Fête de la Saint Denis

à partir de 11h30 - Hameau de Tolvon

Jeudi 17

Festival de la soupe |18h-20h| Salle des fêtes

Projection - débat « Demain la Vallée » -

Collectif Demain - 20h00-21h30 - Salle des fêtes

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°152

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00

Mardi : 13h30 - 17h45

Jeudi : 13h30 - 17h45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr